

Procuration Assemblée Générale Financière UFOLEP 44

Le 28 mai 2026 à Nantes

Amicale Laïque la SAEL – Chemin des Frères Legoux, Rue de la Crête
44800 Saint-Herblain

**Ce document sera à présenter à l'accueil le jour de l'AG
AVEC LA LICENCE UFOLEP DE LA SAISON 2025/2026**

EN CAS D'ABSENCE DU PRESIDENT OU DE LA PRESIDENTE DE L'ASSOCIATION

Je soussigné.e :

Président.e de l'association :

Donne mandat pour représenter et effectuer les votes nécessaires lors de l'Assemblée Générale financière de l'UFOLEP 44 du 28 mai 2026, au titre de l'association ci-dessus :

A : Mme - Mr :

Licence UFOLEP n°

de l'association :

Nombre de voix ¹ :

A.....le..... 2026

Signature du Président

Signature du porteur de la procuration

ATTENTION : Le mandaté doit être licencié UFOLEP

Seules les personnes, en possession de ce document dûment rempli et de leur licence, pourront participer à la vie statutaire.

Une seule personne peut être mandatée par association (et non par section).

Exemple : une association = 4 sections = 1 mandat.

¹Conformément aux statuts du comité départemental, le nombre de voix correspond au nombre d'adhérent.es de la saison 2024/2025.